

Réforme territoriale

Métropoles : à peine nées et déjà déprimées

Les nouveaux grands ensembles urbains redoutent de passer sous les fourches caudines des régions.

Réunis lors d'un colloque à Nantes, les représentants des douze nouvelles métropoles de droit commun issues de la loi modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) ont dit tout le mal que leur inspirent les schémas des régions dans le domaine du développement économique et de l'aménagement du territoire. « Cette idée de confisquer notre capacité d'intervention est un contresens. Nous ne sommes pas les défenseurs des métropoles contre le reste du monde », a averti Johanna Rolland (PS), présidente de la métropole de Nantes. En cause : les documents-cadres du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre). Un dispositif voté en première lecture le 27 janvier par le Sénat et examiné depuis le 3 février par la Commission des lois de l'Assemblée nationale.

Marylise Lebranchu rassurante

Pour l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF), la coupe est pleine. « Quel est le pays qui base son activité sur un schéma de développement économique ? Si cela continue comme ça, on va s'exiler », a tonné André Rossinot (UDI), secrétaire général de l'AMGVF. Pour le père de la loi « Maptam », Jean-Marc Ayrault (PS), le danger d'un « retour en arrière » est réel. Et l'an-



À Nantes, l'ancien Premier ministre Jean-Marc Ayrault a pointé le danger d'un retour en arrière.

ancien Premier ministre de cibler le président de l'Association des régions de France : « Si Alain Rousset [PS] pense que le problème, c'est les métropoles, il fait une erreur historique. » Le député Jean-Marc Ayrault n'a rien masqué de son inquiétude sur l'issue de la loi « Maptam » : « On va faire plaisir aux uns et aux autres, et on ne sortira pas avec une situation plus claire qu'avant. » La députée Estelle Grelier, secrétaire nationale du PS à la décentralisation, ne l'a guère contredit : « On sent un frein au Sénat.

Il y a un vrai combat à l'Assemblée entre régions et les métropoles. Chacun regarde sa fonction de ses intérêts territoriaux. »

Le gouvernement ne perd pas la foi autant. Il entend, lors de l'examen du projet de loi « Notre » à l'Assemblée, réaffirmer l'économie générale de son texte. « Nous allons veiller à garantir les articulations entre régions et métropoles », s'est engagée Marilyne Lebranchu, dans son discours de clôture du colloque nantais. *Jean-Baptiste Farrey*

Énergie

La transition énergétique bloque sur le financement

Alors que le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte doit être débattu en séance publique au Sénat le 10 février, les élus s'inquiètent non pas tant de son contenu, que des financements qui permettront – ou pas – aux collectivités territoriales de le mettre en œuvre.

Certes, le débat parlementaire peut apporter des surprises, comme la réintroduction des zones de développement de l'éolien, mais le travail réalisé en amont a permis de générer de nombreux consensus au sein de la classe politique. « Notamment sur le couple schéma

régional climat-air-énergie et plan climat-air-énergie territorial », souligne le sénateur de la Loire-Atlantique (EELV), Ronan Dantec.

Desserrer l'étouffement

La « grande affaire », comme l'a qualifié François Baroin, président de l'Association des maires de France, est de desserrer l'étouffement imposé par la baisse des dotations de l'Etat, qui empêche les collectivités d'investir, faute de capacités de financement suffisantes. Difficile, ainsi, de contracter de nouveaux prêts auprès de la Caisse des dépôts – qui a pourtant ouvert une ligne de crédit de 5 milliards d'euros,

comme le demande la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal. Afin de répondre à ce blocage, la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo, a posé que les investissements pour la transition énergétique soient sortis du calcul de l'endettement des collectivités, jugeant réalisable un tel mécanisme pour le moins étonnant. De son côté, Nicolas Garnier, délégué général de l'Association Amorce, s'inquiète à propos du financement : si son doublement avait été annoncé, comme l'un des points forts du projet de loi, l'annonce tarde à se concrétiser dans les faits. Si bien que tous attendent avec impatience le projet de loi de finances 2016. *Arnaud Garrigou*